

Oisseau

Journal
d'information
municipale
N°98
Janvier 2023

INFO



Odeur de fournil... artistes en herbe
chez les élèves de CE

Enfouissement des réseaux :
Gagner en sécurité et améliorer l'espace public.
Le bourg retrouve son authenticité



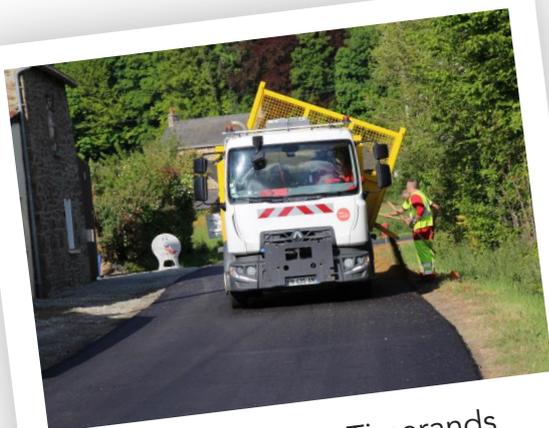
En images



Presbytère même lieu, même endroit
avant et après travaux



Le meilleur croissant est
fabriqué à Oisseau



Enrobé rue des Tisserands



Découverte de la faune et de la flore
dans le taillis du Vallon en présence
de Mayenne Nature Environnement



Manuela Guerrier en charge des
affaires scolaires, interrogée par
la journaliste de France 3



Éditorial du Maire

Chères Oisseliennes, Chers Oisseliens,

En ce début d'année, le Conseil Municipal et moi même vous offrons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

L'année 2022 qui vient de s'achever a été riche en travaux et réalisations :

- la rénovation de l'ancien logement du presbytère avec l'arrivée d'une famille comme locataire,
- les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public sur le secteur situé près de l'école,
- l'informatisation du cimetière qui permet une gestion plus aisée,
- la création de trottoirs le long de la rue et de l'impasse Ernest Ferré,
- le renouvellement du matériel informatique de l'école,
- la réfection du réseau pluvial et du bitume au lieu dit « Les Landes » rue des Tisserands,
- la création de la zone artisanale du Clos Besnier avec 3 lots viabilisés, prêts à accueillir des artisans en recherche d'un lieu d'implantation pour leur activité.

Je tiens d'ailleurs à remercier pour leur patience, les riverains des rues concernées par les travaux réalisés lors des divers projets de la commune sur cette année.

Comme vous le savez, nous avons terminé l'année par la fermeture du cabinet médical du Docteur Marchand, une bien triste nouvelle pour nous tous.

Ce départ impacte la vie économique de la commune et l'activité qui en découle et vous êtes nombreux à ce jour à rester sans médecin traitant.

Nous nous devons aussi d'être conscient que l'attitude de certains à son égard a contribué à son départ. N'oublions pas que les médecins sont aussi des hommes, qu'ils ne sont pas corvéables à merci et qu'il est du devoir de tous d'avoir un comportement approprié et respectueux.

Plaçons cette nouvelle année sous le signe du civisme.

Pour l'année 2023, les projets vont continuer avec la construction d'un restaurant scolaire accolé à l'école Joseph Ernault afin d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Un relevé topographique de la commune a été réalisé en 2022, dans l'objectif de mettre en place un plan de circulation apaisée dans le centre bourg ainsi qu'aux quatre entrées de la commune, nous allons travailler sur ce projet.

La rénovation de l'ancien presbytère a mis en lumière la nécessité de refaire la façade nord-est de la Mairie, les joints vont donc être réalisés.

Pour conclure ces quelques lignes, je tiens à souligner l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à la mise en place d'événements qui ponctuent l'année et génèrent du lien social. N'hésitez pas à les rejoindre, à participer ou tout simplement à répondre à leurs invitations. Chaque geste compte, si minime soit-il.

Très belle année 2023 à chacune et chacun d'entre vous.

Avec tout mon dévouement,

Stéphane MANCEAU

Les travaux ne connaissent pas de trêve

Projet de construire un espace cantine

Attentive au confort des élèves qui bénéficient de la restauration scolaire ainsi que des agents polyvalents des écoles qui les encadrent, la municipalité projette une extension du bâtiment de l'école Joseph Ernault.

Il s'agit d'aménager un office de remise en température des aliments et d'une salle de repas. Avec un effectif des élèves en augmentation, le manque de place dans l'actuelle cantine est une évidence flagrante. Par manque d'insonorisation, le bruit est important pendant la prise des repas. **Autre constat** : la promiscuité sur cet espace pour les enfants et les agents qui assurent le service au quotidien est un réel problème.

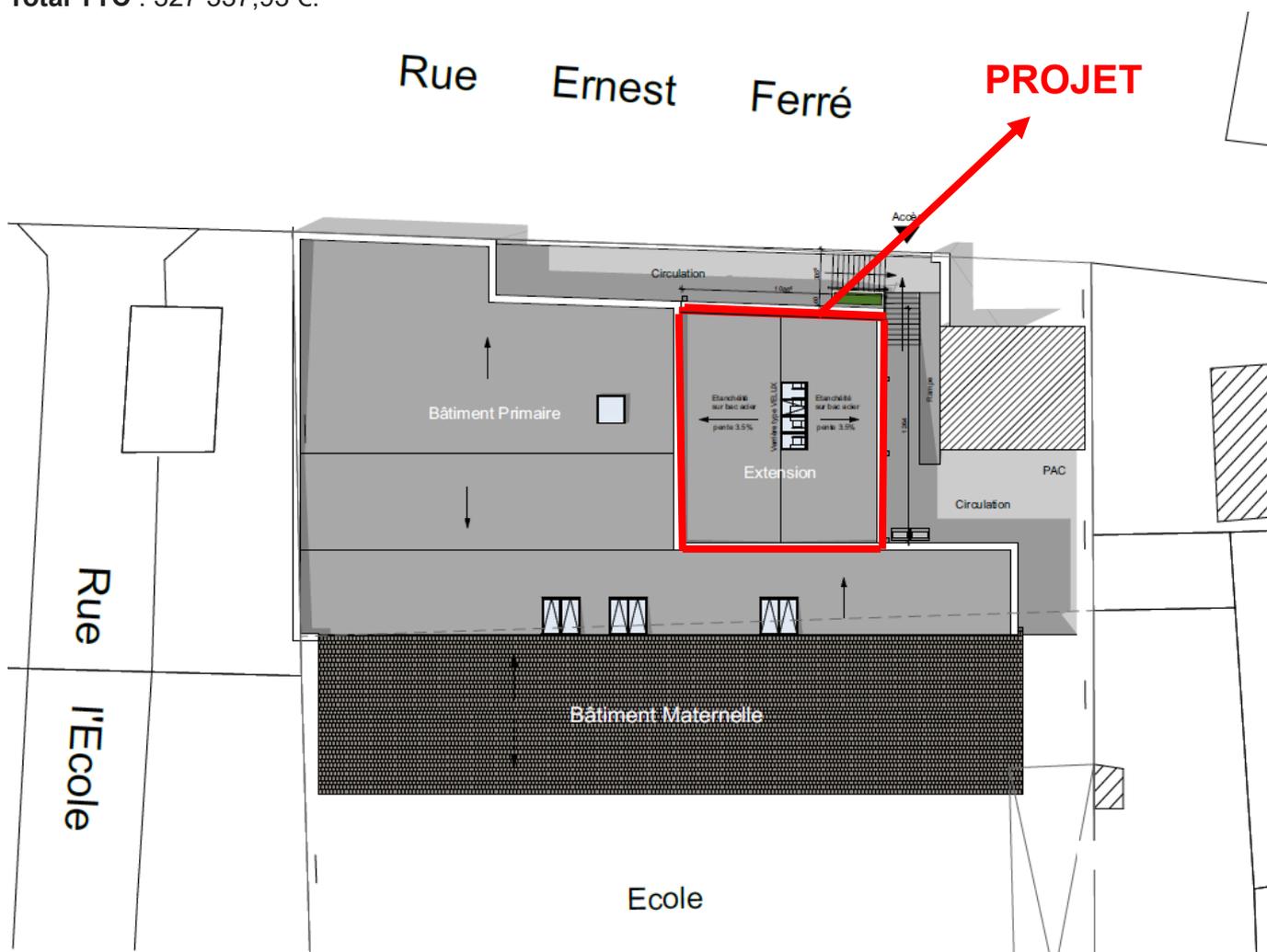
A ce jour, la superficie de la salle est de 63 m². Dans le cadre du projet, elle passera à 102 m². Suite à une étude préliminaire de faisabilité, la municipalité a lancé un appel à maîtrise d'œuvre *via* quatre cabinets d'architectes.

Le conseil municipal a validé l'attribution du marché à ATRIUM CONCEPTION, installé à Mayenne pour une perspective de travaux courant 2023.

Travaux TTC : 299 212 €.

Maîtrise d'œuvre TTC : 28 125,93 €.

Total TTC : 327 337,93 €.



Circulation apaisée dans l'agglomération

Une commune où chacun a sa place

Une étude de sécurisation routière intra-muros vient de débiter. Le conseil municipal s'est fixé 2023 pour mener à bien ce dossier. Les réflexions vont s'effectuer en tripartite avec le cabinet Plaine Étude pour la maîtrise d'œuvre, SITADIN pour l'urbanisme paysager et la municipalité.

Plusieurs axes vont être explorés :

- . Réduire sérieusement la vitesse des usagers dans l'agglomération.
- . Sécuriser les quatre entrées d'agglomération : Routes de Mayenne, Ambrières-les-Vallées, Saint-Mars-sur-Colmont et Châtillon-sur-Colmont.
- . Sécuriser les abords de l'école Joseph Ernault.
- . Sécuriser les liaisons piétonnes.
- . Maintenir le stationnement au cœur du village.
- . Prendre en compte la circulation agricole.

Voilà ce qui attend vos élus qui s'investiront pleinement dans l'étude et l'harmonisation de ce projet de circulation apaisée au cœur de votre agglomération.

Logement du presbytère (163 m² de surface à vivre)



Depuis le 15 novembre 2021, les entreprises du bâtiment se sont activées pour rénover le logement du presbytère. Dix mois de travaux pour aménager l'intérieur. L'objectif principal était d'atteindre une performance énergétique d'une valeur de 40 % d'économie par rapport à la situation avant travaux, validée après diagnostic.

Visite du bâtiment



Au rez-de-chaussée : une entrée, salon, cuisine, buanderie et WC. On accède à l'étage par un escalier en chêne d'origine qui dessert trois chambres, un bureau, une salle de bain et sanitaire.

Depuis fin septembre, une famille de cinq personnes occupe le logement, pour un loyer mensuel de 650 € (hors charges).

Montant total de la réhabilitation du bâtiment TTC : 263 774,86 €.

Subventions allouées : Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 104 552 €.

Région Pays de la Loire : 41 821 €.

Reste à la charge de la commune de Oisseau : 117 401,86 €.



Lumière sur la commune... Effacement des réseaux aériens urbains

Cette année encore, le programme urbain de dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication et d'éclairage public était d'ampleur.



En effet, le périmètre des travaux s'étendait des rues Ernest Ferré, de l'Ecole, Roger Dessez et des impasses des Poules, Ernest Ferré et des Trois Coins vers la déchetterie.

Soucieuse d'apporter un confort d'utilisation des réseaux à l'ensemble des usagers, la municipalité, en partenariat avec « **Territoire d'Énergie Mayenne** », s'est investie dans la démarche de rénovation. Ainsi, pendant de longues semaines, la société SORAPEL, menait à bien la mise en place souterraine d'une nouvelle structure de réseaux.

Montant du marché HT : 282 000 €.

Maîtrise d'œuvre : 14 100 €

Subventions territoire d'Énergie : 128 300 €.

Part communale : 167 800 €

Rue des Tisserands réhabilitée et enrobée



En 2012, la rue des Tisserands avait vu la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif. La chaussée avait été très impactée à cette époque par l'importance des travaux. Depuis, cette rue restait dans l'attente d'une réfection évidente.

Au début de l'année 2022, une information provenant de l'unité routière de l'Agence Technique Départementale Nord-Mayenne nous informait d'une intervention courant avril, pour la pose d'un revêtement en enrobé sur l'ensemble de la chaussée.

Intervenir vite : Avant d'effectuer les travaux, nous avons fait réaliser une inspection par caméra de l'état du réseau existant par l'entreprise Levrard Assainissement pour 2 464,80 € TTC. Le réseau pluvial des années 1950 était complètement dégradé.

La municipalité s'est engagée à le remettre à neuf sur une distance de 230 mètres, dans le prolongement des habitations. Des travaux de tranchées ont été effectués avec pose de regards, de busages en écobox, de pièges à eau devant les habitations, avec le raccordement des gouttières et la finition des surfaces en accotement.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TP Ridereau pour un montant de **43 748,88 € TTC.**

La Commune investit pour la sécurité et l'accessibilité

Réfection des chemins piétonniers

La municipalité s'efforce de sécuriser les déplacements des piétons. Cette année, les trottoirs de la rue Ernest Ferré, des Poules, de la rue de l'École, de l'impasse Ernest Ferré et de la rue des Châtaigniers ont été restructurés. Décaissement, empierrement, reprofilage et application d'un revêtement bicouche en surface ont été réalisés par la société LATP d'Ernée.

Coût de l'opération TTC : 60 368,85 €.

Restauration du patrimoine communal



Ce sujet fait suite à l'entretien apporté depuis plusieurs années à l'imposante bâtisse, au cœur de laquelle se trouve l'artère principale de notre commune « la Mairie », elle-même accolée au logement de l'ancien presbytère.

Il s'avère que sa façade arrière nord ait besoin d'être restaurée. La priorité est de préserver l'ensemble en pierres apparentes, tel qu'à ce jour. La porosité des joints laisse supposer le risque évident d'imprégnation d'humidité dans les murs et ainsi engendrer des dégradations intérieures.

Une prestation sur échafaudage avec piquetage et lavage des joints s'impose avant un rejointement imperméable sur la façade de 285 m². Le conseil municipal a retenu la SAS Laigre Maçonnerie, successeur de M. Jupin Pascal. La mise en œuvre est planifiée pour débuter au mois de mars 2023.

Coût de la rénovation : 27 066,09 € TTC.

Zone artisanale du Clos Besnier

Pour satisfaire la demande des artisans en recherche d'un lieu d'implantation pour leur activité, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM), en partenariat avec la commune, aménage une nouvelle zone d'activités à Oisseau, route de Châtillon.

Lancés au printemps, les travaux se sont achevés en cette fin d'année. Ceux-ci ont consisté à acquérir le terrain et à viabiliser 3 nouveaux lots, c'est-à-dire les desservir par une voirie nouvelle et y amener les réseaux nécessaires (eau, électricité, téléphone...).

Il a également été procédé à l'enfouissement de la ligne électrique qui bordait les terrains.

L'opération d'un coût de 243 000 € a été financée à 70 % par la Communauté de Communes et 30 % par la commune de Oisseau.

Cette nouvelle zone d'activités propose ainsi des lots, prêts à construire, de 2 000 à 3 000 m² au prix de 5 € HT le mètre carré. Plusieurs artisans se sont déjà positionnés mais il reste de la place.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes : Arnaud PROD'HOMME – 02 43 08 47 47 – arnaudprodhomme@bocage-mayennais.fr



Impasse du Clos Préau

Un an et demi après la réception des deux logements locatifs dans l'Impasse du Clos Préau, les finitions sur la voirie et les accès privés ont été réalisés par l'entreprise LATP d'Ernée.

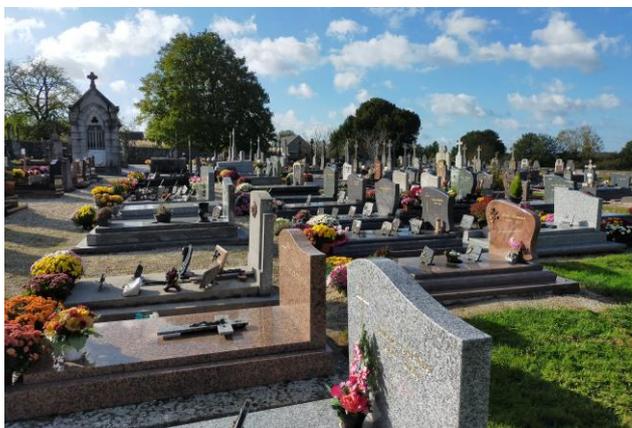
L'ensemble a été recouvert d'une couche d'enrobé pour garantir le maintien des surfaces dans le temps. **Montant des travaux : 8 549,66 € TTC.**



Grâce au logiciel GESCIME, le cimetière est désormais informatisé

Où se trouvent les tombes, les concessions en état d'abandon ? En cours de reprise ? A relever ? Comment connaître rapidement les emplacements libres dans le cimetière ? Quelles sont les concessions qui vont se libérer, à quel moment ? Qui sont les ayants droit ? Comment les contacter ?

« La gestion d'un cimetière est un domaine toujours très sensible pour une commune. Nous sommes confrontés à des familles dans la peine, des personnes qui recherchent leurs ancêtres, mais aussi des tombes laissées à l'abandon ».

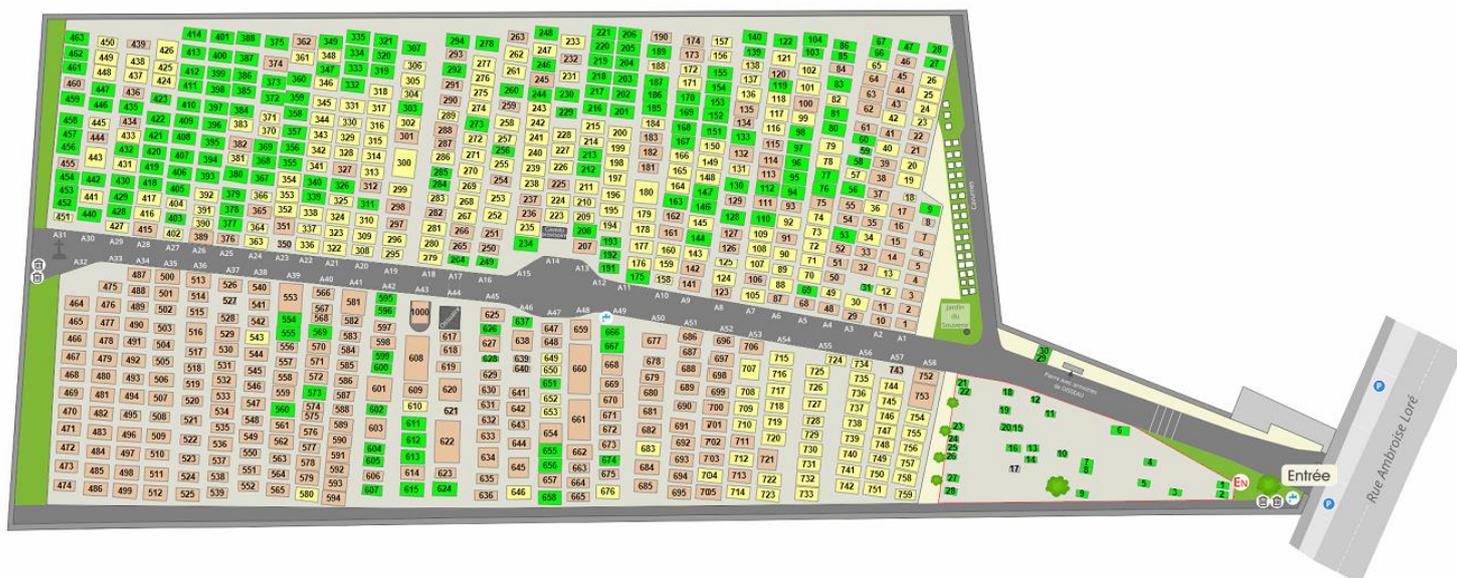


La commune dispose de 825 emplacements dont 257 libres. 568 concessions sont répertoriées et occupées.

Mis en place depuis 2022, le logiciel Gescime permet d'optimiser la gestion du cimetière et simplifie toutes les tâches administratives, notamment en recensant les tombes avec leurs défunts. Celui-ci intègre un tableau de bord ainsi que des outils statistiques élaborés qui permettent au gestionnaire de dresser un état des lieux instantané du site funéraire (nombre de concessions expirées avec la date de l'expiration, nombre d'emplacements disponibles, etc.).

Un relevé topographique a d'abord été réalisé. Les emplacements (tombes, cavurnes, jardin du souvenir, chapelle) ont tous été photographiés. Dans un second temps, Brigitte Bessin recrutée pour cet inventaire a procédé à la saisie des personnes inhumées avec le plus possible de renseignements connus et disponibles dans les archives de la mairie.

Ce logiciel est aussi un outil moderne pour rendre le cimetière interactif. Toutes les informations (tarifs, emplacements, défunts) pourront bientôt être consultées en visitant le site internet suivant : <https://cimetiere.gescime.com/oisseau-cimetiere-53300> – Vous pourrez dans peu de temps, à partir de ce site, naviguer sur les divers onglets pour effectuer vos recherches : « Défunts, Cimetière, Patrimoine, Infos pratiques, Accès Opérateurs ». A terme, les emplacements disponibles pourront être vus directement avec les familles en mairie.



Ce nouvel outil va permettre de reprendre plus facilement les emplacements abandonnés en fin de concession, et de connaître ainsi les disponibilités futures. Dans le cas d'une concession temporaire arrivée à son terme, la famille dispose de deux ans pour se manifester. Pour une concession perpétuelle en état d'abandon, qui n'est aujourd'hui plus délivrée, une procédure d'abandon devra être mise en œuvre par la commune durant laquelle la famille dispose d'un an pour se manifester.

C'est un vrai service pour la population.

École Joseph Ernault - Education-jeunesse

L'équipe enseignante de l'école Joseph Ernault

À la rentrée de septembre, 100 élèves ont repris le chemin des cours. Cet effectif est réparti dans les classes de la façon suivante :



Laurence Perrier (AESH),
Accompagne les Élèves en Situation
de Handicap (3 enfants concernés à
l'école).

Élisabeth Lauzier Cours
élémentaires de 1^{ère} et de 2^{ème} année
(CE1 et CE2), 23 élèves.

Françoise Bouchet Grande section
(GS) et cours préparatoire (CP),
25 élèves.

Géraldine Bouttier-Lochu Petite
section (PS) / Moyenne section
(MS), et Grande section (GS),
23 élèves.

Emmanuel Buchet Cours moyens
de 1^{ère} et de 2^{ème} année, (CM1) et
(CM2), 29 élèves.

Élisabeth Lauzier, enseigne aux CE1 et CE2



Elle a en charge 23 élèves du CE1 au CE2.

Enseignante depuis 10 ans, Élisabeth Lauzier a exercé des remplacements à Voutré de la GS au CM2 et à Saint-Georges-sur-Erve du CP au CM. « **C'est mon premier poste titulaire à Oisseau. Je suis déjà venue en complément de service pendant trois ans, effectuer des remplacements en maternelle et au CM. J'ai retrouvé dans ma classe des enfants qui ont bien grandi** ».

Fête de l'école



Il se murmurait dans les couloirs de l'école que nos petits artistes étaient en pleine répétition quelques jours avant l'évènement.

Par l'investissement de l'équipe enseignante et des agents, petits et grands étaient en pleine effervescence.

Chaque année à la fin du mois de juin, pour célébrer l'achèvement d'une année studieuse, rien de tel que l'incontournable fête de l'école pour remercier les enseignants, récompenser les élèves et offrir un merveilleux spectacle aux parents !

La fabrication du pain expliquée aux élèves de CE



Mais d'où vient la farine ? Grain de blé, blé en herbe ou en épi, les 23 élèves des cours élémentaires de 1^{ère} et de 2^{ème} année de l'école Joseph Ernault ont pu se rendre compte des différentes étapes de transformation du blé jusqu'à la réalisation de la farine. Comment lorsque l'on a 7 ou 8 ans, penser que le pain que l'on mange tous les jours a été fabriqué avec du blé cultivé par un agriculteur ?

Les odeurs du fournil

« En classe, nous avons travaillé sur l'origine des aliments et leur transformation », indique Elisabeth Lauzier, l'enseignante. C'est pour répondre à toutes ces interrogations que les élèves ont suivi un après-midi, un atelier de fabrication de la pâte sablée dans le fournil d'Adrien et d'Amélie, artisans boulangers-pâtisseries. L'animation était adaptée aux enfants qui avaient besoin de toucher pour comprendre. Les élèves ont pu se rendre compte de toutes les étapes de fabrication du pain comme de la pâtisserie. Avant de repartir en classe, les enfants ont goûté aux chouquettes. « En cette période de rappel de produit et de pénurie, il est important de présenter ces métiers qui nous font vivre confortablement comparé à d'autres pays au quotidien et de comprendre cette grande chaîne de transformation des aliments... », assure Elisabeth Lauzier.

Patricia Dieuaide : Trente-deux ans à donner du bonheur aux écoliers

La fin d'une année scolaire est toujours un moment particulier pour un professeur des écoles, avec des larmes parfois au moment de dire « au revoir » à des élèves qu'elle ne reverra peut-être pas. L'émotion était encore plus forte le dernier jour... Tout court !



Enseigner a toujours été ma passion

Patricia Dieuaide est arrivée en septembre 1990 après sa formation à l'école normale d'Alençon. Sa première affectation, elle l'obtient à Landisacq (61). Après un passage à Mayenne, Patricia Dieuaide est nommée à Oisseau. Elle y restera jusqu'en juin 2022. Le jour de la fête de l'école, ses élèves d'hier et d'aujourd'hui lui ont fait une ovation avec la complicité de Valentin, son fils.

« Apporter du savoir, je ne me suis jamais ennuyée dans mes classes de CE. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à voir grandir mes élèves, à les voir évoluer et surtout finir l'année en sachant lire. J'ai partagé et animé des projets avec mes collègues au cours de ces années. Des projets qui m'ont aussi enrichie. Enseigner, c'est un merveilleux métier ».

Patricia Dieuaide laisse un souvenir exceptionnel à l'école Joseph Ernault, marquée par sa gentillesse, sa bienveillance envers les enfants et son entier dévouement à son métier d'enseignante.

Bonne retraite Patricia

Le tri des déchets ménagers enseigné aux enfants

Comment expliquer l'importance du tri aux plus jeunes ? Valentin de l'association Synergies est venu expliquer aux enfants de maternelle, comment bien trier les déchets ménagers. « **C'est aussi pour mieux les aider à comprendre les enjeux de notre planète. Pas toujours facile quand on est un enfant de savoir quel déchet va dans quelle poubelle...** ». Mais il est urgent de bien trier, alors c'est parti !



Question de Valentin aux enfants : « **Dites, chez vous, est-ce que vous trie ?** ». Les petites mains se lèvent.

« **Les enfants ont besoin de comprendre pour quelle raison vous leur demandez d'adopter de nouvelles habitudes. Il est important de prendre le temps de leur expliquer pourquoi il faut trier ses déchets pour qu'ils ne voient pas ces gestes comme imposés** », explique l'intervenant. La veille de cette rencontre, les enfants sont allés visiter les lotissements et l'espace vert, accompagnés de Géraldine Bouttier-Lochu, leur maîtresse.

Le résultat est éloquent. « **Nous avons trouvé 12 masques contre la covid, 1 piège à rat, des mégots de cigarettes, une canette écrasée...** », dénoncent les enfants qui réagissent devant ces trouvailles !

« **C'est très sale, nous allons faire des affiches pour que les gens arrêtent de jeter dans la nature** ».

Une réflexion qui s'inscrit dans le cadre d'une éducation environnementale.

Séjour nature pour 23 élèves de CM au bois du Tay



Le site du Bois du Tay situé à Hambers, n'a plus de secrets ou presque pour les 23 élèves de CM1 et CM2 de l'école Joseph Ernault. Pendant quatre jours, du 10 au 13 mai, les enfants avaient pour voisins, écureuils, chouettes, chauve-souris, chevreuils...

Dans le cadre de ce séjour, les élèves avaient à leur actif, un programme sportif, avec vélo, course d'orientation, Kin-ball, escrime et découverte de nombreuses activités. « **Ils ont découvert la faune et la flore locale et bénéficié de quelques leçons de premiers secours** », détaille Emmanuel Buchet, leur enseignant.

Le grand défi

Les élèves l'ont découvert le dernier jour lors de leur retour depuis le Bois du Tay jusqu'à Oisseau : un parcours à vélo d'une trentaine de kilomètres essentiellement sur la voie verte, via Marcillé, la côte des Riveries à Saint-Fraimbault-de-Prières et le final à Oisseau, jusque dans la cour de l'école. Défi relevé par tous les enfants et aucun abandon signalé.

Accueil de loisirs

L'été des rires, des chants et des jeux...

Petits et grands ont profité des structures jeunesse cet été. 83 enfants de 3 à 11 ans ont participé à des activités manuelles sur le thème des animaux, de la forêt, du monde aquatique ainsi que des sorties au centre équestre, au cinéma, à la piscine, à l'accrobranche et au zoo de La Bourbansais, etc... Un mois vitaminé, de découvertes et de partage avec les copains et les animateurs. De quoi faire le plein d'énergie !



Environnement ... Commune durable

Deux journées citoyennes pour aménager le cimetière

Vendredi 25 et samedi 26 mars dernier, la commission environnement avait planifié deux journées citoyennes dans le cimetière.



Les bénévoles sont venus spontanément avec leur bonne humeur et leur courage, avec brouette, pelle et râteau. Les journées citoyennes sont de vrais moments de convivialité entre tous.



Ces deux jours ont rassemblé 28 bénévoles en présence des élus et des employés communaux. **« L'objectif que nous nous étions fixés, consistait à retirer les gravillons dans les allées et autour des monuments funéraires. Avant de remettre un nouveau gravillon, une bâche géotextile a été posée sur la terre de manière à limiter la progression des herbes invasives »**. L'idée est d'abord de pallier la suppression des produits phytosanitaires. Une autre initiative a été renouvelée le vendredi 14 octobre, pour déposer de la terre végétale dans certaines parcelles pour les engazonner. Prochain rendez-vous au printemps pour terminer la partie droite du cimetière. Pour les bénévoles, l'engagement est double. **« C'est aussi une façon de respecter les familles et leurs défunts, de s'investir pour conserver un environnement décent autour des tombes »**.



2023 : Je jardinerai 100 % naturel !

♣ Pailer pour économiser du temps et de l'argent

Le paillage consiste à recouvrir le sol de déchets végétaux au pied des plantations. Il a plusieurs avantages : Que peut-on utiliser ? Des feuilles mortes, de la tonte de pelouse séchée, des copeaux de bois, des brindilles, etc.

Le paillage protège la terre du phénomène de battante (croûte), provoquée par les fortes pluies ou orages – Crée un lieu propice aux insectes utiles – Renforce l'activité des micro-organismes et des vers de terre – Améliore la structure du sol – Favorise l'infiltration de l'eau et l'aération du sol – Enrichi la fertilité du sol grâce à sa transformation en humus – Les herbes indésirables ne prolifèrent pas – Pas besoin de désherbant.

♣ Tondre autrement avec le mulching

C'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Le principe consiste à tondre très finement sa pelouse qui se dépose ensuite sur le sol. Pour cette méthode, vous pouvez utiliser une tondeuse spéciale mulching ou adapter un kit mulching sur votre tondeuse traditionnelle. Cette façon de tondre présente certains avantages : – 30 % de gain de temps au niveau de la tonte – Pas de ramassage de l'herbe – Fertilisation naturelle de la pelouse – Pas de stockage ou de transport de tonte en déchetterie.

♣ Adieu les engrais, bonjour le compost !

Le compost possède de nombreux bienfaits pour votre terre. Notamment celui de nourrir votre sol, d'améliorer sa structure et son activité biologique. Le compost est aussi très rentable en vous permettant d'économiser de l'engrais ! Le compost peut être fait en tas ou dans un composteur. Il se crée à partir de :

Déchets de cuisine : Épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, filtres et marc de café, sachets de thé, ...

Résidus de jardin : Tontes de gazon, feuilles mortes, fanes de légumes, ...

Déchets de maison : Essuie-tout et serviettes en papier, papier journal, carton, ...

Nouveau : La Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose gratuitement un kit compostage aux usagers du territoire, avec une formation d'1 heure.

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page Facebook ou au 02 43 08 12 71.



PUB

Trop de papiers dans votre boîte aux lettres ?

Apposer sur celle-ci cet autocollant « Stop publicité »

Cet autocollant exprime la volonté de ne plus recevoir de publicités, de journaux, d'annonces « gratuits ».

Pourquoi refuser la publicité dans sa boîte aux lettres ?

La publicité distribuée dans les boîtes aux lettres représente chaque année plus de 40 kg par foyer.

C'est 40 kg de papier pour lesquels il faut : 20 à 40 kg de bois ; 200 à 600 litres d'eau ; 120 à 240 KWh d'électricité ; des adjuvants et des colorants.

Pour des raisons économiques, c'est le consommateur qui paie la publicité, c'est le contribuable qui paie son élimination (redevance ordures ménagères) – Encombre inutilement celui qui ne la lit pas ; Signale l'absence de celui qui part quelques jours.

Un acte citoyen : Le Stop Pub s'inscrit dans la démarche de réduction des déchets :

Il n'y a pas de petite action, si nous sommes nombreux à les faire. Un stop pub, c'est 40 kg de papiers évités et 4 € d'économies sur les frais de collecte et de traitement des déchets.

100 STOP PUB, c'est 4 tonnes de papiers évités et 400 € d'économies sur les frais de collecte et de traitement des déchets.

Si vous souhaitez obtenir un autocollant « Stop publicité », il est disponible à la mairie ou la Communauté de Communes du Bocage Mayennais à Gorron ou à Ambrières-les-Vallées.

Adressez-vous à votre mairie pour obtenir un sac de pré collecte (pour transporter vos déchets) et un mémo-tri (consignes de tri et horaires de déchèteries).

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr

Sur la page Facebook ou au 02 43 08 15 69



Info Préfecture de la Mayenne

Protégeons les hirondelles

Afin de protéger leur habitat, toute destruction de nids est interdite. Ainsi, dès que des travaux ou rénovations sont à réaliser sur une construction, des mesures impératives s'imposent.

Il faut tout d'abord vérifier systématiquement la présence d'oiseaux et de nids sur le bâtiment avant toute intervention et ne pas prévoir de travaux tant que les mesures suivantes n'ont pas été prises.

CONTACTS UTILES :

Constituer un dossier administratif (CERFA n°13614*01)

Prendre contact avec le service eau-biodiversité de la DDT53

- Se faire accompagner par des organismes compétents en ornithologie ou des associations protectrices de la faune qui aideront à réaliser l'étude du projet et à effectuer les mesures de suivi.
- Effectuer les travaux seulement après réception de l'arrêté préfectoral d'autorisation, en dehors des périodes de reproduction des espèces concernées. Les travaux sont donc strictement interdits entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.
- En règle générale pour des petits effectifs, des travaux peuvent être autorisés à la bonne période avec une obligation de réinstaller des nids artificiels.

Que dit la loi ? En France toutes les espèces de Martinets et d'hirondelles sont intégralement protégées par l'arrêté du 29 octobre 2009 qui fixe la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire. Il est interdit de mutiler, d'enlever ou de capturer, de détruire et de perturber les sites de nidification et de détenir, transporter ces espèces, de les mettre en vente, vivantes ou mortes.

L'infraction à cette réglementation est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros ou à un emprisonnement de 3 ans.

Il était grand, beau, majestueux... Le sapin

Il a grandi sur un terrain privé où il avait pris trop d'ampleur. Jean-Claude Bataille a eu à cœur de l'offrir à la commune de Oisseau pour les fêtes de fin d'année.



Le sapin haut de 10 mètres a été coupé vendredi 25 novembre. Aux commandes, des vétérans expérimentés. A sa base, Thierry Ridereau a joué de sa tronçonneuse pendant que son collègue Anthony Ravé avait sécurisé les branchages. Le beau sapin n'est pas tombé au sol comme ça, bien sûr. Il était déjà maintenu par le haut par des sangles tendues à un télescopique déployé et manipulé par Roger Bouglé, charpentier couvreur à Oisseau. Le sapin est monté progressivement dans les airs puis a été posé en douceur sur le plateau d'un camion, et solidement attaché avec des sangles. Tout ça n'aura pris que quelques dizaines de minutes. Rendu sur la place de l'église, le tronc a été prudemment glissé dans le socle, bien calé et droit. Didier Gautier a joué de la nacelle pour le décor. La suite, vous la connaissez.

Merci à toutes ces personnes pour leur dévouement et leur implication. Elles nous ont permis de rêver pendant les fêtes de fin d'année.

Recherchons sapin pour les fêtes de Noël 2023 !



C'est du propre !

Planning balayage de la chaussée 2023

Balayage Complet = BC – Balayage Partiel = BP

Jeudi 26 janvier : matin BC – Vendredi 27 janvier : BC – Jeudi 23 février : BP –
Jeudi 23 mars : BP – Jeudi 13 avril : BP – Mercredi 7 juin : BC (9h 16h30) – Jeudi 6 juillet : BP – Jeudi
31 août : matin BC – Vendredi 1^{er} septembre : BC – Jeudi 5 octobre : BP – Jeudi 26 octobre : BP –
Jeudi 7 décembre : matin BC – Vendredi 8 décembre : BC.

Nathalie Helbert, est la nouvelle agente communale



La commune vient de recruter avec le concours de Pôle emploi, une nouvelle agente technique polyvalente au service entretien.

Maman de deux grandes filles de 19 et 25 ans, Nathalie Helbert a pris ses fonctions le 17 octobre, à raison de 35 heures par semaine, en remplacement de Mme Lætitia Brilland.

Ses compétences et la période de travail en commun devraient lui permettre de trouver rapidement ses repères dans ce nouvel emploi. Ces acquis seront des atouts majeurs mis au service de la collectivité, toujours dans le souci d'apporter le plus grand soin à l'entretien des salles communales, de la mairie et de la bibliothèque. Nathalie Helbert participe également au service des repas auprès des enfants de la cantine en période scolaire. **Bienvenue Nathalie.**



Une équipe de la télévision en reportage dans la commune ***Deux journalistes se sont intéressés à la vie locale***

L'avez-vous repérée ? Une équipe de télévision de France 3 Pays de la Loire était présente le mardi 1^{er} mars dans la matinée.

À la mairie, le Maire et ses adjoints ont évoqué les projets et les travaux communaux, le presbytère, l'enfouissement des réseaux, la revitalisation du bourg, le maintien des commerces, la vie de l'école... Des commerçants et des passants se sont également exprimés. Finalement, nous n'avons pas vu grand-chose sur la vie locale. Et pourtant, nous avons évoqué de nombreux sujets.

« **Bonjour M. le Maire, pouvez-vous nous présenter votre commune ?** ». Le reportage a été diffusé en quelques minutes dans le 19/20 de France 3 Pays de la Loire.



« Le Chantier Argent de Poche » fait gagner des sous aux jeunes

Ce vendredi 22 juillet a conclu une semaine de travail pour cinq jeunes Oisseliens, dans le cadre du dispositif « Argent de Poche » mis en place par la Maison Initiatives Jeunesse (MIJ) de Gorron et la commune de Oisseau.



75 euros chacun, quelques sous qui ravissent Davy Mortier, Antonin Berçon, Elyjah Bellion, Clara Laouénan et Bertille Piednoir.

Labyrinthe, marelle... cinq ados ont repeint les différents jeux dans la cour de l'école Joseph Ernault. Ce dispositif très simple profite à tout le monde. Plusieurs adolescents viennent, durant une semaine, travailler sur un chantier (peinture, menuiserie etc....) de proximité. En échange, ils perçoivent 15 euros par matinée.

Pour participer, il faut avoir entre 14 et 18 ans. Débutants acceptés : pour postuler, aucune compétence manuelle ou artistique n'est requise. Le but : que tout le monde puisse participer à ce dispositif.

Les massifs de la route d'Ambrières-les-Vallées aux petits soins

Ils étaient une quinzaine de bénévoles ce mardi de mai, à s'être donné rendez-vous pour désherber le massif à l'entrée de l'agglomération.



Une journée par an est consacrée pour désherber et pailler avec du miscanthus cette longue bande végétale qui sécurise le sentier. Cet indispensable travail permet de mettre en valeur notre village sans pour autant surcharger de travail nos agents communaux.

A l'honneur : Jacqueline Coignard, notre doyenne, participe depuis 2009 à ces journées organisées par la mairie. Michel Chardon, toujours présent, manie aussi bien la pelle que le croc pour obtenir des bordures bien droites. A ses côtés, Claudette et Madeleine, à genoux, munies de gants et d'outils de jardinage, arrachent

le liseron toujours envahissant. Serge Denancé à la responsabilité du tracteur. Il débarrasse les végétaux aux côtés de Bernard Landemaine et de Didier Lelandais, pour les déposer dans le plateau. A genoux, Daniel Chaux, Victor Lebossé, Michel Hubert, Daniel Besneux, Bertrand Moisson, Daniel Quinton le nez dans les arbustes, arrachent les indésirables herbes. Christophe Letertre, entre deux coups de fourche, se charge de la sécurité du groupe en déplaçant les plots pour régulariser la circulation. C'est un vrai travail d'équipe et de camaraderie, où chacun trouve sa place. Nous les remercions chaleureusement de leur participation.



Le CCAS offre le repas à 50 convives

Samedi 8 octobre, le CCAS a convié les plus de 70 ans à la salle des fêtes pour un moment de retrouvailles. Ce moment de convivialité essentiel pour les aînés, très attendu et chaleureux avait dû être annulé en 2020 et 2021 pour des raisons sanitaires liées à l'épidémie de coronavirus...



« Nous avons aujourd'hui une pensée pour tous les absents, ceux qui sont malades, hospitalisés, ou domiciliés en maison de retraite. Le repas a été préparé par le restaurant LASaveur et les décorations sur vos tables ont été confectionnées par les bénévoles, aux côtés de Berthe Le Court qui a pris en charge l'organisation de cette journée » (Stéphane Manceau). Huit personnes ont rejoint les plus de 70 ans. Maryvonne Jariel, Alain et Claudette Illand-Chardron, Madeleine Landemaine, Marie-Jo Forêt, Maryvonne Barré, Michel Hubert et Berthe Le Court.

Doyennes de l'assemblée, Marie-Antoinette Collet (88 ans), Hélène Martineau (98 ans), Simone Brault (86 ans) ; Stéphane Manceau, Maire.

La 48^{ème} édition des Boucles de la Mayenne passera à Oisseau le 26 mai : Départ, Saint-Mars-sur-Colmont / Lassay-les-Châteaux 185,2 km

Cette année encore, cette course cycliste internationale traversera notre département et notre village. Elle donnera du spectacle au public tout au long du parcours pendant 4 jours. Les 3 étapes en ligne seront couvertes par une retransmission en direct sur la chaîne l'Équipe avec plus de 8 h de direct et 8 h de différé.

Vendredi 26 mai – Passage de la caravane 11 h 03 – Passage des coureurs 13 h 03.



Au sommet de la rue Francois Ronné dite le Mur par les coureurs.



Nous recherchons des signaleurs. Si vous êtes disponibles, tél. : 02 43 00 11 21 (Mairie).
Fournir pièce d'identité, avoir son permis de conduire et communiquer le n° du permis et mail.



100 ans : Louis, Jean et Michel se souviennent de la maison Lesieur à Oisseau

Trois frères, Raymond, Marcel et Roland Lesieur soutenus par leur maman, ont rassemblé leur énergie pour créer en 1922 une société de vente et de matériel agricole située dans un hangar, près de l'église.



Louis Foisneau, Jean Bourgault et Michel Chardon



Jean-Maurice Mesnage, directeur de Lesieur conduit un tracteur de 1914 à l'occasion du centenaire de l'entreprise

Beaucoup d'entre nous appartient à une génération dite de l'après-guerre, qui a connu la société rurale traditionnelle mais qui l'a vu évoluer brutalement et rapidement avec l'arrivée des tracteurs, du machinisme, des engrais, en bref, des nouvelles méthodes de l'agriculture moderne.

Louis Foisneau (75 ans), Jean Bourgault (89 ans) et Michel Chardon (71 ans), ont un point en commun, tous les trois ont été salariés entre 1950 et 1974 à la maison Lesieur à Oisseau. « **Nous étions dans une petite cour, à l'étroit derrière l'église** », confie Michel Chardon. Louis Foisneau (75 ans), dit p'tit Louis, a travaillé entre 1967 et 1974 avant de rejoindre les ateliers de Mayenne. « **Je suis entré comme mécanicien à une époque où les tracteurs étaient encore rares dans des fermes de 18 à 20 ha. C'était la grande nouveauté pour les agriculteurs** », confie P'tit Louis. « **Je remplaçais quatre chevaux par un tracteur de la même puissance. J'ai dû apprendre à conduire le tracteur à des agriculteurs qui n'avaient pas encore de permis de conduire** ».

Jean Bourgault (89 ans) a été recruté en 1950. « **Je réparais les barres de coupe, les clôtures électriques. Ensuite je suis devenu magasinier jusqu'à ma retraite en 1991. Les premiers tracteurs vendus venaient d'Amérique des Mc Cormick, c'était l'après-guerre** ». Jean Bourgault a connu deux déménagements de site rue Rouillois en 1960 et le second en 1974, à Parigné-sur-Braye.

Michel Chardon (71 ans) intègre la maison à son retour du service militaire en 1971 comme mécanicien agricole. « **Ma spécialité, c'était le montage des machines à traire et l'installation des salles de traite. C'était une grande évolution à cette époque. Je donnais le coup de main à Robert Catin qui était un vrai spécialiste dans le domaine** ». Michel Chardon quitte l'entreprise en 1989, après que celle-ci abandonne le matériel d'élevage.

Louis Foisneau est fier d'avoir assisté à la vente de son premier tracteur de 104 chevaux. « **Un Mc Cormick 1046, 6 cylindres, d'une grande puissance à ce moment-là** ». Son souvenir le plus marquant. « **J'ai ramené à Oisseau de l'argent dans une boîte en carton à mes patrons. Quand l'agriculteur a pris livraison de son nouveau tracteur, il m'a remis toutes ses économies. Je me suis assis dessus par sécurité** ».

Le Mot des animatrices de L'EHPAD de la Colmont

L'année 2022 a été marquée par la réalisation d'un projet d'animation tout au long de l'année. Le thème était l'art sous toutes ses formes.

L'objectif était de présenter une exposition d'art sur le travail réalisé tout au long de l'année avec l'ensemble des résidents. Cette exposition sera ouverte aux familles des résidents en début d'année 2023 ainsi que pour les Ehpads de Chantrigné et d'Ambrières-les-Vallées (direction commune).

Pour cela, des activités bricolage ont eu lieu toute l'année avec des créations de fresques sur les saisons. L'objectif était d'utiliser le plus de matériaux de récupération afin d'entrer dans une démarche écoresponsable d'une part, et de minimiser le budget d'autre part.

Les résidents ont été nombreux à participer à ces activités, chacun selon leur moyen, et sans les mettre en échec. Ce fut un travail valorisant. Une fois par semaine, les résidents mettaient le cœur à l'ouvrage et étaient très motivés et ravis de voir le résultat obtenu.

A ces activités se sont ajoutées des sorties. Une dizaine de résidents sont partis une journée à la mer et ont mangé au restaurant face à la mer. Cela leur a rappelé plein de bons souvenirs.

Une sortie a été organisée au musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien et au Refuge de l'Arche à Château-Gontier. D'autres sorties pique-nique ont été programmées pendant la période entre juin et septembre ainsi que des balades en campagne.

Les sorties au cinéma de Gorron se font une fois par mois.

Les résidents ont été ravis de revoir les bénévoles du Club des Aînés de Oisseau pour une après-midi chansons et danses à l'occasion de la fête de la musique.

Des élèves du lycée Lavoisier de Mayenne sont venus au printemps pour une après-midi jeux en bois. Cela a permis de passer un bon après-midi et d'échanger avec les élèves.

Un jardin thérapeutique a été réalisé devant la salle à manger. Cela a permis de sécuriser l'extérieur et les résidents ont pu sortir cet été et profiter du soleil. Le jardin sera aménagé l'année prochaine avec un beau projet d'animation tout au long de l'année dont le thème est la nature.

Les bénévoles de la bibliothèque de Oisseau sont revenus après 2 ans d'absence. Cela permet de s'ouvrir sur l'extérieur et de pouvoir emprunter des livres pour ceux qui le souhaitent.

Pour les fêtes de fin d'année, un repas a été organisé avec une animation musicale. A cette occasion, résidents et personnels ont pu déjeuner ensemble. Il y a eu aussi une rencontre avec les enfants du personnel et le passage du père Noël.

Une année riche en créativité.



BIBLIOTHÈQUE

Quand on parle de bibliothèque, on pense aux livres (romans, documentaires, BD...) pour petits et grands. Mais son rôle ne s'arrête pas là, c'est un lieu où sont organisées de nombreuses animations tout au long de l'année. En voici un récapitulatif pour 2022.

Animations ponctuelles

Janvier à juin : « Uramado » : chasse aux trésors en réalité augmentée.

3 Tanukis (esprits de la nature représentés sous la forme d'animaux extraordinaires) nous avaient été attribués, les 9 autres se trouvant à la médiathèque d'Ambrières.

Février : en lien avec cette exposition, atelier URAMADO animé par Yvana. 7 enfants ont pu découvrir la réalité augmentée.

Mars : à l'école, atelier animé par Caroline Hue, dessinatrice de BD, pour les élèves de GS-CP.

Mai-juin : exposition « Les fromages de nos régions ».

Octobre-novembre : exposition « Les Inuits ».

- Atelier Paper Toy, à la bibliothèque, animé par Camille, pour la classe de CE.
- Spectacle « Contes Inuit » par la Cie Marmouzig : 32 enfants ont pu y assister.

Décembre : Veillée contes de Noël, avec Christine Renault.

Nos 3 expositions ont été prêtées par la Bibliothèque départementale.

Animations habituelles

- L'Heure du Conte, le mercredi de 10 h 00 à 10 h 30, à la bibliothèque, pour les enfants de 3 à 8 ans, animée par Hélène, à raison de 2 par trimestre.
- Après-midis Ludo'Anim, vacances d'hiver et d'automne, avec Sophie, animatrice à la ludothèque de Gorron.
- Des accueils de classe pour les enfants de l'École 2 fois par trimestre.
- La reprise des visites à l'EPHAD en octobre à raison de 2 par trimestre.
- Comme chaque année, trois gagnantes au Prix Bull'gomme.



Que vous soyez lecteurs, lectrices ou pas, n'hésitez pas à nous rendre visite à nos heures d'ouverture : le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 30 et nous joindre au 02 43 03 41 84.

Vous pouvez nous retrouver également sur le site Intramuros.

LES ASSOCIATIONS ACTEURS DE LA VIE COMMUNALE

Comité des fêtes – Nouvelle équipe – Nouvelles idées



Un nouveau bureau composé de 6 membres a été élu en présence d'une vingtaine de personnes, lors de la réunion du 30 novembre 2022.

Le comité des fêtes souhaite dynamiser la commune de Oisseau en proposant différentes animations au cours de l'année. « **Nous allons maintenir le marché hebdomadaire** ».

Pour étoffer cette nouvelle équipe et former un groupe homogène, l'association a besoin de bénévoles et du soutien du plus grand nombre.



1^{er} rang : Chloé Gaudin, *trésorière* ; Kévin Lelièvre, *président*.
Debout : Mathilde Plessis, *trésorière adjointe* ; Anthony Manceau, *vice-président* ; Maëva Larsonneur, *secrétaire-adjointe* et Nina Beucher, *secrétaire*.

Le marché hebdomadaire a fêté son premier anniversaire

Avril 2022, le marché mis en place en janvier 2021, fêtait son premier anniversaire.



« Le marché continue d'attirer. Une trentaine de personnes sont assidues au marché qui se tient tous les mardis après-midi sur la place de l'église. Les plus fidèles sont les personnes âgées. Les jeunes, on n'en voit pas beaucoup ». Jérôme Poisson, porteur du projet, note malgré tout l'absence d'un poissonnier.

Durant cette année, plusieurs animations ont ponctué le rendez-vous du mardi après-midi.

Marché, le mardi de 16 h 30 à 19 h, place de l'église.



Le Ruban vert

Le Ruban Vert est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus. Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus. Grâce à la générosité des donneurs et l'engagement des équipes médicales, 5 276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020. Pour les bénévoles de France Adot 53, il est primordial de sensibiliser, d'informer, de rassurer aussi le grand public et d'inciter chacun à transmettre sa volonté à ses proches et de connaître celle de ses proches.

France Adot 53 - Maison des Associations - 17, rue de Rastatt - 53000 Laval. Tél : 02 43 90 68 10.
Courriel : franceadot53@orange.fr - www.france-adot.org

Jumelage : Un pont d'Amitiés entre Oisseau et Walkertshofen

Le jumelage est le canal privilégié à la disposition des Oisseliens, pour favoriser hors de nos frontières, les échanges scolaires, associatifs, sportifs et autres.



Accessible à toutes les générations, le comité de jumelage offre des possibilités : Communiquer – Échanger – Accueillir – Se déplacer – S'ouvrir vers les autres – Partager nos valeurs et devoirs de mémoire – Faire valoir nos atouts en restant humbles, mais fiers de notre patrimoine. C'est aussi le simple plaisir de découvrir l'hospitalité, que ce soit chez nous ou dans la commune jumelée.

Depuis 2005, le jumelage permet d'ancrer des échanges dans la diversité de nos traditions et de nos cultures. Nous déployons énergie et bonne humeur, pour faire vivre cette coopération.

Des temps forts viennent rythmer le calendrier. L'Assemblée Générale permet d'établir le planning des animations à venir, tel que le déplacement organisé le week-end de l'ascension en Bavière, le loto le premier dimanche de novembre et la tenue du stand lors du marché de Noël.

Pour y faire de belles rencontres

Il nous semble indispensable de travailler sur le long terme. Pour cela, nous invitons les jeunes, collégiens, lycéens et les familles à nous rejoindre pour faire de belles rencontres entre nos deux cultures. Le jumelage, c'est l'occasion de perpétuer les traditions et d'attiser la curiosité des plus jeunes sur les valeurs européennes.

Outil de découverte et de mobilité, le jumelage crée de nombreuses occasions enrichissantes, relationnelles et émotionnelles. C'est jeter un pont d'amitié par-dessus les frontières.

Participer à la vie du jumelage ne peut apporter que du positif car chacun a besoin d'être acteur de sa vie. N'hésitez pas à nous consulter et à nous rejoindre...



Vive l'amitié franco-allemande !

Nouveau bureau : Carole Leloup : présidente ; Daniel Quillac : vice-président ; Françoise Deslandes : secrétaire ; Anne-Charlène Jarry : secrétaire adjointe ; Claude Mandel : trésorier ; Jean-Luc Collin : trésorier adjoint.

Contacts : Françoise DESLANDES : 06 09 70 44 67 - Anne-Charlène JARRY : 06 18 99 02 30.

L'ADMR de la Colmont est présente dans quatre communes : Oisseau, Saint-Georges-Buttavent, Châtillon-sur-Colmont et Saint-Mars-sur-Colmont. L'aide à domicile en milieu rural (ADMR), est un service de proximité pour tout le monde, du plus jeune au plus grand âge. Maintenir la personne âgée le plus longtemps possible à son domicile demeure notre priorité.

Aide à la vie quotidienne



Odile Bellier aux côtés de Berthe le Court, référente pour Oisseau, a fait appel aux services de l'ADMR.

Soutien à la parentalité : Garde des enfants, les emmener à l'école, aide aux leçons etc... Pour les familles : Entretien de la maison, repasser le linge...

Pour les personnes plus âgées : Aide au lever, au coucher, aide à l'habillage, à la toilette prépare les repas, effectuer les courses... Téléassistance.

Formation : L'ADMR de la Colmont emploie 19 aides à domicile plus une secrétaire administrative. Tous les ans le personnel effectue des formations pour se préparer aux diverses situations professionnelles.

Le portage des repas effectué du lundi au vendredi est assuré par 14 bénévoles. Pour tous ces services, il est possible d'avoir des aides par les caisses de retraite, le département, par les complémentaires pour une sortie d'hôpital. Dans tous les cas, nous sommes disponibles pour vous apporter des renseignements.

Des bonnes raisons pour vous faciliter la vie. Relation humaine de proximité – Nous avons toujours une solution – Des tarifs transparents.

Recrutement : L'association recrute des bénévoles.

Contact : (Référente locale), Berthe Le Court, tél. : 02 43 00 10 16.

Portage des repas : Daniel Bourneuf, tél. : 02 43 00 12 38.

Permanence secrétariat : 02 43 03 65 61 du lundi au jeudi. Rue de Vauboire – 53100 Châtillon-sur-Colmont.

Ou admr-chatillon@orange.fr



APE – A vos Agendas !

Tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves (APE) de l'école de Oisseau s'engage dans différentes actions, dans le but de récolter des fonds qui serviront à financer des projets scolaires tels que sorties et voyages, abonnements des enfants à l'École des Loisirs, achat de petits matériels de classe et de récréation...

L'association rassemble une vingtaine de parents qui organiseront cette année :

- Une tombola sous forme de grilles avec 2 bons d'achat de 7 € à gagner par grille. Ces bons seront à faire valoir chez les commerçants de Oisseau.
- Une soirée apéro-concert le **vendredi 3 février 2023** avec le groupe de chansons pour enfants Les Polyssons. Le tirage au sort de la tombola aura lieu lors de cette soirée.
- Un repas convivial le **samedi 24 juin 2023** (midi), avant la fête de l'école, pour lancer les festivités.

ZUMBA



Nous vous proposons un cours tous les lundis – selon le calendrier scolaire de 20 h 30 à 21 h 30 à la Salle des Fêtes de Oisseau (Adultes et enfants à partir de 14 ans).

La Zumba, une discipline à mi-chemin entre les danses latines et un cours de fitness, arrivée de Colombie il y a quelques années, est rapidement devenue l'une des activités favorites des Françaises.

Associant des rythmes endiablés à des pas de danse chorégraphiés, ce sport est très complet.

Comment se déroule un cours de Zumba ?

Pendant une heure, Adeline vous propose de courts enchaînements rythmés en musique, s'inspirant des danses latines : salsa, merengue, samba, mambo...

Infos & contact : Madame Catherine Garnier : 02 43 32 06 04. Email : tc.garnier@orange.fr

GYM



L'association gym détente réunit tous les jeudis à 19h30 à la salle des fêtes une vingtaine de sportifs / sportives. Les cours sont dispensés par Caroline Piton. Il est encore possible de venir nous rejoindre. Au programme : cardio, abdos, renforcement musculaire des cuisses, des fessiers, étirement, tout y passe et tout cela dans une bonne ambiance !! Les 2 premiers cours sont gratuits.

Date à retenir : le dimanche 26 mars à 15 h une troupe de théâtre de Laval viendra nous présenter une pièce de Jean Dell : « **Un stylo dans la tête** » une comédie contemporaine humoristique.

Infos & contact : Martine CHEVILLARD : 02 43 00 13 12. Email : m.chevillard45@orange.fr

Les aînés se retrouvent le jeudi avec plaisir



Le club a retrouvé son enthousiasme dans une ambiance amicale

Cette équipe au dynamisme partagé avec ses membres se fait un point d'honneur à perpétuer la convivialité. Après deux années difficiles à cause de la pandémie, l'association présidée par Madeleine Landemaine a repris ses activités.

Lors de son assemblée générale en avril dernier, le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

Nos activités : Belote, tarot, jeux de société, marche. Les jeux de boules ont été mis en place le jeudi quand le club ne se réunit pas. **Tous les mardis matin**, on se donne rendez-vous pour les cours de gymnastique à la salle des fêtes (sauf

vacances scolaires). Nous nous réunissons un jeudi tous les quinze jours à partir de 14 heures.

Tous les prétextes sont une bonne occasion pour se retrouver et pour partager de bons moments.

Buffet en juillet, barbecue en septembre et repas de Noël en décembre ont rythmé ces rencontres.

Pour 2023, nous allons organiser à nouveau, des concours de belote. Si vous avez envie de nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Contact : Madeleine Landemaine : tél : 06 76 26 36 14.

Sainte Barbe : Les Trois Collines sont intervenues 181 fois



*Pompiers résidents à Oisseau : Caporal-Chef, Augustin Cherpy ;
Adjudant-Chef, Guillaume Jarry ; Caporal-Chef, Tony Lebas ; Caporale-
Cheffe, Hélène Manceau ; Sergente, Anne-Charlène Jarry.*

Non promus : Julien Amiard, Audrey Heurtevent, Régis Ruault, Christian Chesneau.

Après deux années sans pouvoir se réunir, les pompiers des Trois Collines ont pu enfin se retrouver pour fêter la Sainte Barbe. En 2022, ils ont réalisé 181 interventions (949 heures) qui se répartissent par 96 secours à personnes (53 %) ; 49 déclenchements pour incendie (27,1 %) ; 20 accidents de la circulation (11 %) ; 14 interventions pour secours divers (7,7 %) ; 1 risque technologique (0,6 %) ; 1 reconstitution opérationnelle (0,6 %).

Les pompiers sont intervenus : Châtillon-sur-Colmont : **40** – Oisseau : **37** – Saint-Georges-Buttavent : **24** – Mayenne : **14** – Gorrion : **9** – Saint-Mars-sur-Colmont : **8** – Vautorte : **7** – Ambrières-les-Vallées : **5** – Fougerolles-du-Plessis : **5** – Saint-Denis-de-Gastines : **4** et dans **23 autres communes**.

« Si la durée des interventions augmente, le nombre des interventions reste constant comparé à l'année précédente ». (Matthias Chardon, chef de centre).

Explications : **« Or, il aurait dû être en hausse car sur le département il y a une forte augmentation des interventions. Cette augmentation ne s'applique pas aux Trois Collines suite à la réorganisation opérationnelle appliquée depuis le 28 septembre dernier »**. Cela implique que les Trois Collines ne couvrent plus, en première intervention, les communes de Saint-Georges-Buttavent et les $\frac{3}{4}$ de la commune de Oisseau.

Exemple : **« Depuis le 28 septembre, plus de 15 interventions ont été réalisées par Mayenne, alors que sous l'ancien règlement opérationnel, les Trois Collines les auraient assurés »**.

Promotion :

Sont élevés aux grades d'Adjudant-Chef : Guillaume Jarry – **Sergente-** : Anne-Charlène Jarry – **Caporale-Cheffe** : Hélène Manceau – **Caporal-Chef** : Augustin Cherpy.

Médaille de bronze pour 10 ans de service : **Caporal-Chef**, Tony Lebas et **Caporal-Chef**, Augustin Cherpy.

Le centre des Trois Collines est constitué de 26 pompiers dont sept femmes. Augustin Jarry, jeune sapeur-pompier (JSP) est en formation.

Dimanche 25 septembre, les Oisseliens ont fait un bout de chemin ensemble pour faire avancer la recherche et reculer la maladie

Les membres de l'association « Donne ton souffle » tiennent à remercier l'équipe des enseignants, les parents d'élèves pour avoir vendu des chocolats et avoir ainsi contribué à la recherche contre la mucoviscidose.



Ils remercient également les habitants de Oisseau qui ont répondu présent à la journée du 25 septembre :

- tant au niveau de la randonnée organisée par Michel Chardon,
- qu'au niveau du repas qui s'est passé dans une ambiance sympathique avec à l'issue de celui-ci un concert d'Emma Mory,
- qu'au niveau des dons qui se sont élevés à 600 euros.

Les bénéfices de cette journée s'élèvent à 1 766,29 € et nous sommes fiers que notre village contribue chaque année à des avancées médicales qui permettent aux personnes atteintes de la muco de vivre un

peu mieux. Par exemple, un dernier médicament vient d'être mis sur le marché, le « Kaftrio », il permet aux personnes malades de n'avoir plus qu'une séance de kinésithérapie par semaine au lieu de trois.

Le **23 et 24 septembre 2023**, des journées « Virade de l'Espoir » seront organisées à Oisseau avec différentes attractions en projet comme une randonnée, un défilé de mode, un relais-vélo avec un challenge au kilomètre parcouru et évidemment un repas convivial.

Mais auparavant, il sera organisé en avril une surprise qui sera, bien entendu, annoncée dès que possible.

L'Assemblée Générale de « Donne ton souffle » se tiendra le **mercredi 25 janvier à 20 h**, salle du conseil à la Mairie.

Encore un grand MERCI pour cette solidarité qui fait chaud au cœur, pour tous ces petits gestes qui donnent envie de continuer.

Le bureau « DONNE TON SOUFFLE »

Le Comité Paroissial vous informe



Les messes dominicales de la paroisse Notre-Dame du HEC, dont fait parti Oisseau, n'ont désormais plus lieu qu'en l'église de Saint-Georges-Buttavent le dimanche à 9 h.

La désaffection progressive des églises ainsi que la pénurie de prêtres au sein de l'Église Française ne permettent plus de célébrer la messe dans chaque village.

Pour autant, nous ne voulons pas abandonner notre église que nous aimons et dans laquelle ont eu lieu tant de cérémonies et d'événements qui ont compté pour nous.

Pour faire vivre notre église, nous proposons de la garder ouverte les jours de semaine de 10 heures à 17 h (entrée par la porte en face de la mairie).

L'occasion est donc offerte à chaque personne qui le désire de se recueillir et faire une prière, parfois dans le silence et à certains moments sur un fond musical.

Des cérémonies peuvent être organisées ponctuellement avec le concours d'un diacre. Baptêmes, mariages et sépultures peuvent y être célébrés.

La coordinatrice paroissiale est : Marie-Thérèse ALAIN.

Maison Paroissiale : 2, rue de Oisseau, Saint-Georges-Buttavent. Tel : 02 43 00 20 82.

Permanence les jeudis de 10 heures à 12 heures.

Mail : paroissenotredameduhec@gmail.com

Personnes ressources sur Oisseau : Christiane HUET : 06 82 09 70 05

Claire BERTIN - GAGNEUL : 06 07 24 02 82

Thierry SIX : 06 69 17 28 86



A.C.O. COUNTRY OISSEAU

Après une rentrée un peu difficile par le manque de place à la salle du Bignon, nous avons retrouvé avec plaisir la salle des fêtes. Nous avons un effectif de danseurs constant et avons eu le plaisir d'accueillir quelques débutants cette année.

Nous avons repris un rythme normal et nous avons pu faire notre bal au mois d'octobre comme les autres années avant le Covid. La galette des rois, moment de partage et de bonne humeur entre les adhérents aura lieu fin janvier.

Nous avons également repris les animations auprès des personnes âgées. C'est toujours un plaisir de voir que nous pouvons leur apporter un peu de joie et les faire sourire le temps d'un après-midi.

Les danseurs de A.C.O. Country Oisseau vous souhaitent à toutes et tous une bonne et heureuse année 2023 remplie de bonheur, de gaieté, ainsi que la santé pour vous et vos familles.

E-mail : countryoisseau2@orange.fr **Site internet :** <http://country-oisseau@blog4ever.com>



Oisseau Running

L'année 2022 nous a permis de retrouver nos différentes activités : marche ou course.

Nous avons organisé une sortie à Cancale le 15 mai qui a été très appréciée des adhérents.

Nous avons pu profiter de la randonnée vers la pointe du Grouin pour admirer le paysage, tout en faisant attention où l'on mettait les pieds.

Le repas champêtre de juin a connu un succès mitigé, compte tenu des charges importantes pour sa réalisation : location de barnum, de remorque frigo... Celle-ci ne nous laisse que peu de bénéfices pour l'investissement demandé, aussi bien matériel qu'humain.

Après discussions, nous avons opté pour 2023 pour un repas à la salle des fêtes le dimanche 4 juin.

La Oisseliennne : nos courses annuelles, lors du week-end de la fête communale, n'a pas eu beaucoup de succès : moins de coureurs, adultes et enfants.

Les courses sur route sont moins attractives ou le samedi après-midi ne convient pas ...

Difficultés pour les enfants d'avoir un certificat médical. Le règlement des courses de la fédération d'athlétisme est malheureusement formel : « *pour participer aux courses, pour les non-licenciés, il faut un certificat médical de non contre-indication de moins d'un an.* » Pensez-y lors de votre prochaine visite chez votre médecin traitant, le certificat est valable 1 an.

Pour 2023, nous organiserons les courses le **dimanche matin 1^{er} octobre.**

L'association a versé la somme de 40 € (représentant le nombre de participants, payants, à la Oisseliennne) à l'association Spondy-court qui œuvre pour sensibiliser la population à la spondylarthrite ankylosante par le biais de la course à pied.

L'association a versé également la somme de 50 € à l'association « **Donne ton souffle** » de Oisseau qui organise des actions pour verser des fonds en faveur de la recherche pour la lutte contre la mucoviscidose,

Pour 2023, nous comptons sur votre présence lors de nos manifestations.

Pour ceux qui souhaitent se joindre à notre association, pour toutes informations : oisseaurunning53@orange.fr ou au 06 75 40 48 02 pour courir et au 06 18 99 54 02 pour marcher.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pas d'esprit de compétition, juste pour le plaisir, chacun à son rythme. Chacun vient pour le plaisir de faire une activité physique, ensemble.

Les adhérents se retrouvent chaque semaine soit pour :

La marche nordique : le dimanche matin 8 h 30 et le mercredi après-midi : 14 h.

La course à pied : le dimanche matin 9 h et le mercredi soir 20 h (*pour la période d'hiver, nous courons à 19 h au lieu de 20 h le mercredi soir*).

Nous tenons à remercier la commune pour le versement de sa subvention annuelle, mais aussi au prêt d'une salle pour organiser une manifestation annuelle.

Nous vous adressons nos meilleurs Vœux pour la nouvelle année.

Nous vous souhaitons une année 2023 remplie du meilleur : de bonnes résolutions : venir marcher ou courir avec nous ... et surtout : bonheur, santé, sourires, amitiés... pour vous et tous ceux qui vous sont chers.



R.P.E. DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s

maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.

- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13 h 15 – 17 h 15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Contact

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS

1 Grande Rue - 53120, Gorrion

02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25

rpe@bocage-mayennais.fr

Calendrier prévisionnel 2023

Janvier :

Vendredi 20 : Galette des Rois pour les adhérents, Oiseau Running (SB)
Dimanche 29 : Galette des Rois, ACO (SF)



Février :

Vendredi 03 : Apéro-Concert APE (SF)
Jedi 09 : Assemblée Générale, Génération Mouvements (SF)
Vendredi 17 : Assemblée Générale, La Gaule Oisselienne (SB)

Mars :

Vendredi 03 : AG Gym Détente (SB)
Dimanche 05 : Matinée Tripes, Comité des Fêtes (SF)
Samedi 11 : Tripes au bord de l'eau, La Gaule Oisselienne
Mercredi 15 : Concours de belote, Génération Mouvements (SF)
Dimanche 26 : Après-midi Théâtre, Gym-Détente (SF)



Mai :

Samedi 06 : Soirée Foot, ASO (SF)
Dimanche 07 : Cérémonie du 08 Mai, AFN (SB)
Du 17 au 21 : Comité de Jumelage : Déplacement à Walkertshofen (Bavière)

Juin :

Vendredi 02 : Assemblée Générale, ASO - OISSEAU (Salle du Vallon)
Dimanche 04 : Repas, Oiseau Running (SF)
Samedi 24 : Fête de l'école Joseph Ernault (SF)



Juillet :

Samedi 01 et Dimanche 02 : Tournoi de Foot
Mercredi 05 : Buffet, Génération Mouvements (SB)

Septembre :

Mercredi 06 : Barbecue, Génération Mouvements (SB)
Dimanche 24 : Virades « Donne ton souffle », Mucoviscidose (SF)



Octobre :

Samedi 30/09 et Dimanche 01/10 : Fête Communale
Dimanche 01 : Les Foulées Oisseliennes, Oiseau-Running (SF)
Samedi 07 : Repas du CCAS (SF)
Mercredi 18 : Concours de belote, Génération Mouvements (SF)



Novembre :

Dimanche 05 : Cérémonie du 11 Novembre, AFN (SB)
Dimanche 05 : Loto, Comité de Jumelage (SF)
Samedi 25 – dimanche 26 Novembre : Marché de Noël (SF) option



Décembre :

Samedi 02 : Soirée Sainte-Barbe, Amicale des Pompiers (SF)
Mercredi 06 : Assemblée Générale, Oiseau Running (SB)
Dimanche 10 : Matinée Tripes, La Gaule Oisselienne (SF)
Mercredi 13 : Repas de Noël, Génération Mouvements (SF) Option
Samedi 16 : Repas de Noël, Génération Mouvements (SF) Option



*SB-Salle du Bignon
*SF-Salle des fêtes

Finances Communales

BUDGET COMMUNE

Budget primitif 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 077 067,40 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 782 852,59 €.

La fiscalité locale

Taxe foncier bâti ----- 51,39 %

Taxe foncière non bâti----- 42,60 %

Tarifs cantine au 01/01/2023

- Repas enfant : 3,45 €

- Repas adulte : 6,95 €

Les associations, bien plus qu'une subvention

Le soutien financier au mouvement associatif reste dans les mêmes proportions que ces dernières années.

Ce soutien financier reflète le dynamisme de nos associations qui jouent un rôle primordial dans la vie locale avec un fonctionnement basé sur le bénévolat. Au-delà des subventions, la commune soutient les initiatives au travers de la mise à disposition de ses salles, de ses installations sportives et de l'aide apportée par les agents communaux lors de la mise en place d'animations.

Comité des Fêtes	1 520 €
ASO football.....	1 200 €
Société de pêche	540 €
AFN.....	400 €
Génération Mouvement Oiseau	540 €
ADMR	800 €
Gym-Détente Zumba	600 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers 3 collines	150 €
A.C.O. (country).....	100 €
Jumelage	900 €
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	455 €
OISSEAU Running	300 €
Amicale des parents d'élèves	100 €
Donne ton souffle.....	300 €
Classe verte transplantée	1 380 €

ASSAINISSEMENT

Budget primitif 2022

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 128 492,22 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 149 426,69 €.

Tarifs 2022

Abonnement annuel : 43,51 € HT.

M³ consommé : 0,98 € HT.

LOTISSEMENT « Les Cerisiers »

Budget primitif 2022

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 134 666,30 € en dépenses et en recettes.

La section de fonctionnement dépense : 134 666,30 €, recettes 165 817,40 € est votée en suréquilibre.

Tarifs Communaux 2023

Garderie - Cantine	2022	2023
Garderie ½ jour scolaire matin ou soir	1,58 €	1,61 €
Cantine enfant	3,33 €	3,45 €
Cantine adulte	6,68 €	6,95 €

Location matériel

Table	3,54 €	3,54 €
Banc	0,83 €	0,83 €
Chaise	0,53 €	0,53 €
SONO Location	53,00 €	53,00 €
Caution	150,00 €	150,00 €

Concession cimetièrè	100,00 €	102,00 €
-----------------------------------	----------	----------

Location salle du Bignon

Repas 1 jour	118,00 €	120,00 €
Repas 2 jours	173,00 €	176,00 €
Vin d'honneur	60,00 €	60,00 €
Réunion	50,00 €	50,00 €
Vente, exposition	60,00 €	61,00 €
Forfait chauffage	42,00 €	45,00 €
Forfait ménage	42,00 €	43,00 €

Location salle des fêtes

Bal	222,00 €	226,00 €
Repas 1 jour	275,00 €	280,00 €
Repas 2 jours	347,00 €	354,00 €
Concours de belote	105,00 €	107,00 €
Vin d'honneur	113,00 €	115,00 €
Réunion	113,00 €	115,00 €
Vente, exposition, spectacle 1 jour	201,00 €	205,00 €
Vente, exposition, spectacle 2 jours	316,00 €	322,00 €
Forfait chauffage 1 jour	76,00 €	80,00 €
Forfait ménage (salle, sanitaires et cuisine)	114,00 €	116,00 €
Forfait ménage (salle, sanitaires)	67,00 €	68,00 €

Option : Lavage de la vaisselle par le service communal salle des fêtes et salle du Bignon :

- 0,50 € le couvert.
- 0,10 € vin d'honneur.

FOCUS RECENSEMENT MILITAIRE

Vous fêtez vos 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser !

Le recensement est une démarche civique **essentielle** et **obligatoire**. Il correspond à la deuxième étape du "parcours de citoyenneté", après l'enseignement de défense et avant la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

- Qui doit se faire recenser ?** → Tous les garçons et les filles de nationalité française
- Quand ?** → Dès l'âge de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois révolus
- Où ?** → A la mairie du domicile où une attestation de recensement est délivrée
- Comment ?** → Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile, ou du livret de famille des parents
- Pourquoi ?** → Pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé ?
Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour régulariser votre situation.

Alors n'attendez pas !

Cette démarche est **nécessaire** pour pouvoir **s'inscrire** au **baccalauréat**, au **BEP**, **CAP**, au **permis de conduire**, aux **concours de l'Etat**...

Rencontre avec les nouveaux commerçants

« L'Atelier du pain » : Rencontre avec Amélie et Adrien



Adrien Jarry (22 ans) et Amélie Thuault (22 ans) ont repris le commerce et assurent la continuité en matière de boulangerie de qualité. Un défi simple à relever, tant Adrien a la boulangerie dans le sang. Ce n'est pas simple de devenir patron et patronne mais le jeune couple est très motivé. Originaire de La Haie-Traversaine, Adrien a été élu meilleur apprenti boulanger de la Mayenne en 2017 chez Frédéric Talois à Marcillé-la-Ville, puis de nouveau il obtient un titre départemental en 2019 chez Nicolas Guyard à « L'Art du pain » à Mayenne et il récidive en septembre dernier, en décrochant le concours du meilleur croissant de la Mayenne, organisé par la fédération des boulangers du département.

Après avoir obtenu son CAP de boulanger-pâtissier et son Brevet Professionnel, le jeune homme a poursuivi sa spécialisation chez des artisans à Évron et au Hercé à Mayenne. Amélie a un bac professionnel technicien conseil vente alimentaire, et l'expérience de la vente en grande surface.

Adrien et Amélie apportent la jeunesse, la création, le dynamisme et de nouvelles propositions. **« Du pain blanc pas seulement, nous proposons également une variété de pains spéciaux élaborés avec de la farine bio avec une gamme tradition et de pains variés »**, assurent-ils.

Pourquoi Oisseau ? **« Nous avons été séduits par les locaux fonctionnels mis à disposition par la commune et l'emplacement qui présente un bon potentiel de vente en bord de rue principale »**. Pâtisserie et viennoiserie sont présentées tous les jours. **« Nous proposons une gamme plus élargie le week-end »**, assure Adrien. **« Nous pouvons également réaliser sur commande, des gâteaux pour les anniversaires et toutes autres occasions »**, pour les petits creux, nous proposons un espace snacking et sandwiches avec tables et chaises en terrasse aux beaux jours ».

Ouvert : Du mardi au vendredi, 6 h 30 – 13 h 30 et 15 h 30 – 19 h.

Samedi, 6 h 30 – 18 h.

Dimanche, 7 h – 13 h.

Fermé le lundi. Tél. 09 81 87 36 98.

Attention, gourmandises

Jennifer Leroy crée des paniers gourmands personnalisés

Beurre de pommes, sucres et sels aromatisés, confitures, biscuits, cookies, galette des rois, kit SOS...



Jennifer Leroy vient d'installer sa micro-entreprise en février dernier au lieu-dit le Perron. La jeune femme, maman de quatre enfants de 3 à 10 ans, déborde d'ambitions. Originnaire de Paris, Jennifer est arrivée avec ses parents en Mayenne en 1996. « **J'ai suivi toute ma scolarité à Mayenne** ». Après avoir travaillé en usine et comme serveuse dans un restaurant, la Oisseliennaise a décidé de créer sa micro-entreprise en novembre 2021.

« **L'idée de travailler pour moi a germé l'an dernier. Ça me permettait d'élever mes enfants et de me faire plaisir tout en travaillant chez moi** », dévoile Jennifer.

« **J'ai toujours aimé offrir des paniers gourmands à mes proches, avec des choses que j'aime faire moi-même. Je les offrais en signe d'amitié à mes amis qui me recevaient** ».

Les créations de Jennifer se déclinent en sucrés et salés selon les choix de sa clientèle et selon leur budget. « **C'est aussi le moyen de mettre un peu de moi dans chacun de ces paniers gourmands** ». Du fait maison, groseille, framboise, banane/vanille, mangue/carotte... Jennifer Leroy fabrique ses confitures chez elle au Perron. Elle revend ses biscuits, cookies, petits sablés...

Pour tous les goûts et les porte-monnaie, les paniers de Jennifer sont gourmands.

Contact : Jennifer Leroy au lieu-dit le Perron. Tél. : 06 68 10 80 05. Mail : jennifer.leroy.blsl@gmail.com

Un maçon s'installe dans la commune



Pascal Jupin a cédé son entreprise à Jérémy Laigre, son neveu.

Jérémy Laigre a travaillé 17 ans dans une entreprise de maçonnerie à Ambrières-les-Vallées, en comptant son apprentissage. Mais son envie d'indépendance l'a poussé à se mettre à son compte. « **L'opportunité s'est présentée alors que mon oncle, Pascal Jupin, installé à Oisseau prenait sa retraite** », affirme Jérémy Laigre.

« **C'est donc un nouveau service que je propose, pour réaliser tous travaux de maçonnerie, en neuf ou en rénovation, murs de pierres...** », explique le nouvel entrepreneur. Les devis sont gratuits.

Coordonnées : Tél, 06 40 40 29 27 ou laigre.jeremy@laposte.net –
Site Internet en cours de réalisation, laigremaconnerie.fr

■ CARNET DE VIE

Naissances



TEWELDE Lola La Petite Chevrerie, 12/02/2022
PLESSIS Juline Le Grand Chain, 11/03/2022
AZEMI Klea 8 Place de L Église, 22/04/2022
FONTAINE Gustave Le Gros Bois, 29/05/2022
FOYER Malone 8 rue du Bignon, 02/07/2022
AMIARD Ambre... 4 r. des Côteaux de Braies, 22/07/2022
MANCEAU Éléna 425 La Sergentière, 03/08/2022
VALENTIN Marius, La Métairie aux Ballets, 28/07/2022
DURAND Lyam... 26 Rue Ambroise de Loré, 08/12/2022
MOUNIGAN PAYET Khaïs 16/12/2022
42 rue Ambroise de Loré
POISSON BROCHARD Tiago 26/12/2022
5 Cour Jean Belard

Mariages



BODIN Samuel et PARIS Adeline
PAPOUIN Simon et VIERA Grégory
BOURCIER Quentin et BITU Tiphaine
CARON Michaël et BARJOLIN Émilie
BORDELET Morgan et LEROY Jennifer
MOUTEL Vincent et LEMAÎTRE Stéphanie



Décès

VAUGEOIS Fernande veuve RENAULT,
Résidence « La Colmont » 26/01/2022

MULOT Angèle veuve BARRÉ,
Résidence « La Colmont » 28/01/2022

VAUGEOIS Victor,
Résidence « La Colmont » 26/02/2022

BAYER Zoé veuve BETTON,
Résidence « La Colmont » 07/04/2022

JACQUESON Yvette veuve GARAUULT,
Résidence « La Colmont » 15/04/2022

MEZERAY Christiane,
97 rue Ambroise de Loré, 09/05/2022

FOURREAU Juliette veuve RENARD,
Résidence « La Colmont » 11/05/2022

BRILHAULT Madeleine veuve BERÇON,
Résidence « La Colmont » 21/05/2022

CARON Claude, La Berthelière, 07/06/2022

DELAUNAY Christine épouse VAUGON,
229 route de Bretagne 13/06/2022

LÉON Paulette épouse LESAINTE,
Résidence « La Colmont », 06/07/2022

VAUGEOIS Louis, 23 Résidence de l'Épinay à
Parigné sur Braye, 19/07/2022

LÉON Henri, 44 rue des Avaloirs à Châtillon
sur Colmont, 04/08/2022

DESLANDES Patrick,
La Haute Fumière, 07/08/2022

LESAGE Yvonne veuve FOURREAU,
Résidence « La Colmont » 03/09/2022

AUBERT Annick veuve LERAY,
La Lande, 24/09/2022

ANDRÉ Irène veuve LEGUÉ,
Résidence « La Colmont » 28/09/2022

BOUVRY Marie-Louise veuve GOHIER,
Résidence « La Colmont » 02/10/2022

BLIN Henri,
1 Bd Jean Jaurès à Mayenne, 17/11/2022

HOUDOU Michelle épouse DESCARPENTRIE,
Le Moulin de Tanis, 19/11/2022

HAY Cédric, Bel Air, 07/12/2022

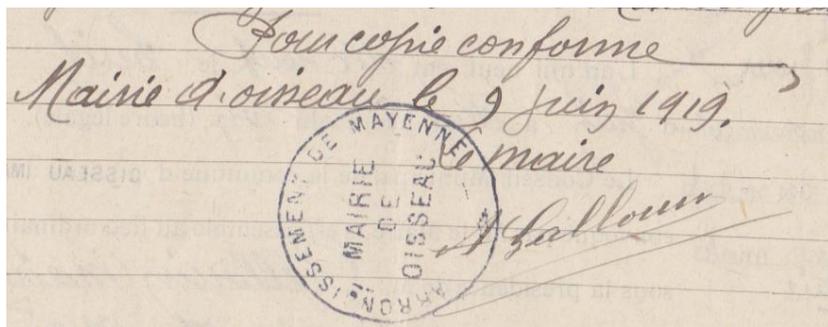
PAUTONNIER André,
222 Route de Bretagne, 14/12/2022

LAUNAY Marcelle veuve CHESNAY,
27 rue des Tilleuls, 22/12/2022

ESNAULT Yvonne veuve LE PECULIER,
1 Place de l'église, 29/12/2022

THUREAU Agnès,
Résidence « La Colmont » 31/12/2022

1922-2022 : LES 100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS



Le monument aux morts de Oisseau a été inauguré le 11 juin 1922, par les anciens combattants, les enfants des écoles et les Oisseliens.

Comme beaucoup de constructions de ce genre après-guerre, son édification fait suite à une commande effectuée par le maire de l'époque.

Le 8 juin 1919, Auguste Gallouin, maire, propose au conseil municipal : « **D'élever un monument aux 82 glorieux soldats de la commune « Morts pour la France », une œuvre destinée à perpétuer le souvenir de ceux qui sont tombés au champ d'honneur ».**

La construction du monument est décidée le 31 juillet 1921 et confiée à l'entreprise Bazin, marbrier à Laval. Malheureusement pour Auguste Gallouin, les nombreuses difficultés et les surcoûts de travail pendant la guerre auront eu raison de sa santé. Il meurt le 26 février 1922, quelques mois avant l'inauguration du Monument aux morts qu'il avait souhaité.

Drapeaux, guirlandes, fleurs artificielles étaient déposés devant les maisons. L'hospice, les écoles, l'église étaient décorés et pavés aux couleurs nationales. Huit arcs de Triomphe avaient été dressés dans la rue principale (Ambroise de Loré). « **Partis pleins d'espoir, les soldats participèrent au magnifique enthousiasme des premiers jours de 1914. Aujourd'hui, leurs cendres sont mélangées à la terre de France qu'ils ont sauvée** » (indiquait Constant Muzanger, le nouveau maire). « **La guerre devait être courte et le succès facile. Hélas, les premières rencontres avec l'ennemi ont amené de cruelles désillusions** ».

Sur le granit, le nom de 82 Oisseliens « Morts pour la France », sont gravés. Le souvenir d'aujourd'hui perpétue également la mémoire des soldats de la Seconde guerre mondiale et de la guerre d'Algérie. Son coût total était de 15 439 Francs. Un budget communal de 12 000 Francs, auquel s'ajoute la souscription publique de 4 100 Francs et l'aide de l'Etat de 1 680 Francs couvrent largement la dépense ainsi que les frais annexes. La grille et l'entourage d'origine fait de chaînes et d'obus de 210 et 150 ont disparu dans les années 80.



Il y a des heures à respecter pour passer la tondeuse ou bricoler

MATÉRIEL BRUYANT



Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant!

Selon l'arrêté préfectoral n° 00-064 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, il est autorisé seulement :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

FEU

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, des déchets verts, des papiers et cartons est interdit.



FRELONS ASIATIQUES

La commune prend en charge 50 € sur la facture adressée aux particuliers par les entreprises habilitées à détruire les frelons asiatiques sur présentation de la facture.



CARTE NATIONALE IDENTITÉ

Durée de validité : 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures.



La mairie ne traite plus les demandes de cartes d'identité.

Nous vous recommandons de vous informer au préalable auprès de la commune choisie (Mayenne, Gorrion) afin de connaître les horaires et modalités.

PREMIERS SECOURS

Un petit choc qui peut sauver des vies.

A portée de main, simple d'utilisation, le défibrillateur cardiaque est installé à la salle des fêtes.

Ayez le réflexe : alertez immédiatement le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers).



Mairie : 22 place Fernand Moisson ☎ 02 43 00 11 21
Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi : 9 h - 12 h
Site internet : www.oisseau.mairie53.fr
Mail : oisseau.mairie@gmail.com



Retrouvez toute l'actualité sur l'application Intramuros

Téléchargement gratuit

